



**AGENTS DE
SNCF RÉSEAU – ENSAO - ERGI**

*À vos côtés,
toute l'année !*



Indemnité de travaux longs IDF - Mobilité nationale.

Grâce à l'UNSA-Ferroviaire, les agents avec un périmètre national de l'ENSAO et de l'ERGI qui travailleront sur Paris ou sa banlieue en 4+1 et plus de 4 semaines pourront bénéficier d'une indemnité journalière de 43€ par jour, dès le 1^{er} jour de travail.

Par exemple, pour un mois de 22 jours travaillés :

**Cela représente 946€
=> 43€ x 22 jours travaillés !**

Avec cette nouvelle indemnité, les agents devront respecter leur PS et FS.

Pour rappel :

Réglementairement la Direction doit respecter **60h de repos hebdomadaire.**

ENSAO : Établissement National de Services et d'Appui aux Opérations
ERGI : Établissement de Régénération Industrielle
PS / FS : Prise de service / Fin de Service

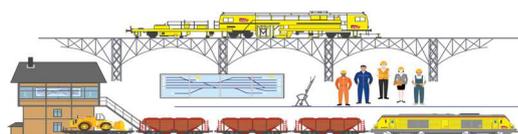


L'UNSA-Ferroviaire a d'abord voulu négocier avec l'entreprise. Mais nous avons dû déposer une DCI sur chacun des établissements, pour aboutir à un mouvement de grève depuis le 09 Avril 2025.

Mouvement qui a été suivi par de nombreux agent de l'ENSAO.

Ce rapport de force n'est pas dans l'ADN de l'UNSA-Ferroviaire, mais la situation pour les agents n'était plus acceptable !

Nous avons enfin obtenu qu'à partir du mois de Mars, les agents de l'ERGI et d'ENSAO qui travaillent plus de 4 semaines sur Paris ou sa banlieue pourront prétendre à une indemnité de 43€ par jour, dès le 1^{er} jour de travail.



**JE SOUHAITE
ADHÉRER EN LIGNE**

» Pas besoin de remplir le bulletin papier dans ce cas.

Je scanne le QR Code ou je clique sur la flèche

UNSA-Ferroviaire

56 rue du Faubourg Montmartre - 75009 Paris

federation@unsa-ferroviaire.org